



**Procès-verbal de la 13e assemblée de
l'Association du Noctambus Jurassien
mercredi 30 novembre 2022, 18h30
Café de la Poste - Glovelier**

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture, salutations
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 octobre 2021
(disponible sur le site internet du Noctambus www.noctambus-jura.ch « à propos de l'association » ou sur demande au secrétariat, pas de lecture à l'assemblée)
- 4) Rapport du président
- 5) Comptes 2021
 - a) Présentation des comptes
 - b) Rapport des vérificateurs des comptes
 - c) Approbation des comptes
- 6) Présentation de l'horaire 2023
- 7) Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)
- 8) Budget 2023
- 9) Fixation des cotisations
- 10) Membres soutiens : admissions, démissions
- 11) Divers

1. Ouverture, salutations

Le président ouvre la séance et salue les 20 personnes présentes, il les remercie de l'intérêt porté à notre Association, en particulier M. Roland Cattin, représentant de CarPostal.

Il donne connaissance des excuses reçues pour cette assemblée et demande à toutes et tous de s'inscrire sur la liste de présence en circulation.

Il demande si l'ordre du jour satisfait l'assemblée, tout le monde l'approuve.

Personnes présentes :

- Rais Gérard, Saignelégier
- Comment Jean-Marc, ATE Jura
- Poma Christian, Moutier
- Cattin Roland, Courtételle, CarPostal
- Vallat Hervé, Bure
- Dällenbach Marc, Montfaucon
- Loewenguth Catherine, Rossemaison
- Monnerat Gaël, Mettembert
- Biétry Cédric, Delémont – Sté carnaval
- Horisberger Claire, Rebeuvelier – Sté carnaval
- Boillat Jean-François, Saignelégier
- Hürlimann Bruno, Dampfreux
- Guenot Sophie, Muriaux
- Cerf Patrick, Corban, président
- Gagnebin Christophe, Tramelan
- Suarez Nathalie, Rossemaison
- Vuillaume Marguerite, Grandfontaine
- Pic Jeandupeux Maryvonne, Tramelan
- Marchand Gérald, Châtillon
- Donzé-Boillat Fabienne, Les Breuleux

Excuses reçues :

- M. le ministre David Eray
- Asséo David, membre comité et RCJU
- Pelletier Antony, membre comité
- Créatin Thierry, membre comité
- Roy Anne, membre comité
- Boichat Jean-Marc, membre comité
- Burkhalter Joël, membre comité
- Schneider Raphaël, Courgenay, vérificateur des comptes
- RFJ
- TCS
- Communes : Bonfol, Le Bémont, Courroux, Val Terbi, St-Brais, La Ferrière, Courchapoix, Clos du Doubs, Le Noirmont, Courgenay, Delémont, Basse-Allaine, Beurnevésin, Les Breuleux, Soyhières, Tavannes, Porrentruy, Alle, Courtedoux, Les Bois, Courtételle, Lugnez, Boncourt
- Ville La Chaux-de-Fonds
- Service de l'Action sociale / Œuvre jurassienne de secours
- Prétat SA, Cornol
- Commune ecclésiastique catholique romaine, Les Breuleux
- Banque Raiffeisen Franches-Montagnes
- Montavon Yvette, Courfaivre

2. Nomination des scrutateurs

Christian Poma et Cédric Biétry sont nommés scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 octobre 2021 au Restaurant de la Cigogne à Miécourt

Le procès-verbal, qui était disponible sur le site internet, est accepté par l'assemblée.












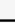





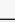


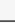
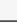
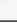
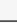
4. Rapport du président

Patrick Cerf informe que le comité s'est réuni à 8 reprises en 2022. Aucun changement n'a eu lieu au sein du comité, hormis son arrivée comme nouveau président.

- Pour la première fois depuis 2019, nos Noctambus ont pu circuler toute l'année. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il y avait des restrictions pour sortir en début d'année 2022.
- L'année 2022 est marquée par des modifications fondamentales dans l'offre de transport des Noctambus :
 - Disparition de l'abonnement Vagabond+
 - Disparition des cartes multicourses Noctambus
 - Les tarifs de nuit sont identiques aux tarifs de jour
 - Les abonnements de jour sont reconnus la nuit
 - Il est possible d'acheter son billet électronique sur toutes les lignes, à l'exception des lignes N24 et N25 (Ajoie EST et Ajoie OUEST)
 - Nous avons une nouvelle course entre Delémont et Moutier
 - Avec nos trois courses par nuit entre Porrentruy et Delémont, ces deux villes sont reliées par les transports publics 24h/24 le week-end
 - L'offre est renforcée sur la plupart des lignes

Porrentruy → Delémont

sam., 17.12.2022. Départ 00:00. [Modifier](#)

	Durée	Changer	Occupation
 S 3 Direction Delémont 00:10 ●──────────● 00:41	31 min	0	1.   2.  
 RE Direction Delémont 00:42 ●──────────● 01:10	28 min	0	1.   2.  
 B N10 Direction Delémont, gare ⌚ 2' 01:14 ●──────────● 02:06 ⌚ 3'	57 min	0	 
 B N10 Direction Delémont, gare ⌚ 2' 02:14 ●──────────● 03:06 ⌚ 3'	57 min	0	 
 B N10 Direction Delémont, gare ⌚ 2' 03:14 ●──────────● 04:12 ⌚ 3'	1 h 3 min	0	 
 RE Direction Biel/Bienne 04:36 ●──────────● 05:07	31 min	0	1.   2.  

- Le montant des cotisations des communes a été divisé par 6 entre 2021 et 2022, comme la participation cantonale.
- Nous avons été proactifs pour soutenir la mise en place de courses noctambus spéciales lors de manifestations. Ainsi, nous avons organisé, en collaboration avec les organisateurs de manifestations, des courses spéciales lors de 28 nuits. Nous avons aussi encouragé l'utilisation des Noctambus ordinaires lors de 24 manifestations. Nous saluons ici le geste exemplaire de la municipalité de Porrentruy pour avoir financé la gratuité des Noctambus au départ de Porrentruy lors de la Braderie.
- Pour 2023, nous nous réjouissons d'annoncer les modifications suivantes :
 - Desserte de Rebeuvelier par un Noctambus par nuit (seulement pour descendre)
 - A Moutier, les Noctambus circuleront jusqu'à l'arrêt Les Laives et desserviront ainsi l'Indus
 - La ligne N23 (Saignelégier – La Courtine) passera par Les Reussilles et offrira une correspondance avec les Noctambus de Tramelan
 - Visibilité de toutes les courses Noctambus sur le site cff.ch dès le nouvel horaire, y compris sur les lignes d'Ajoie




Illustration de la visibilité de l'offre

Lausanne – Damvant avec dernier départ de Lausanne à 0h15

Lausanne → Damvant, église

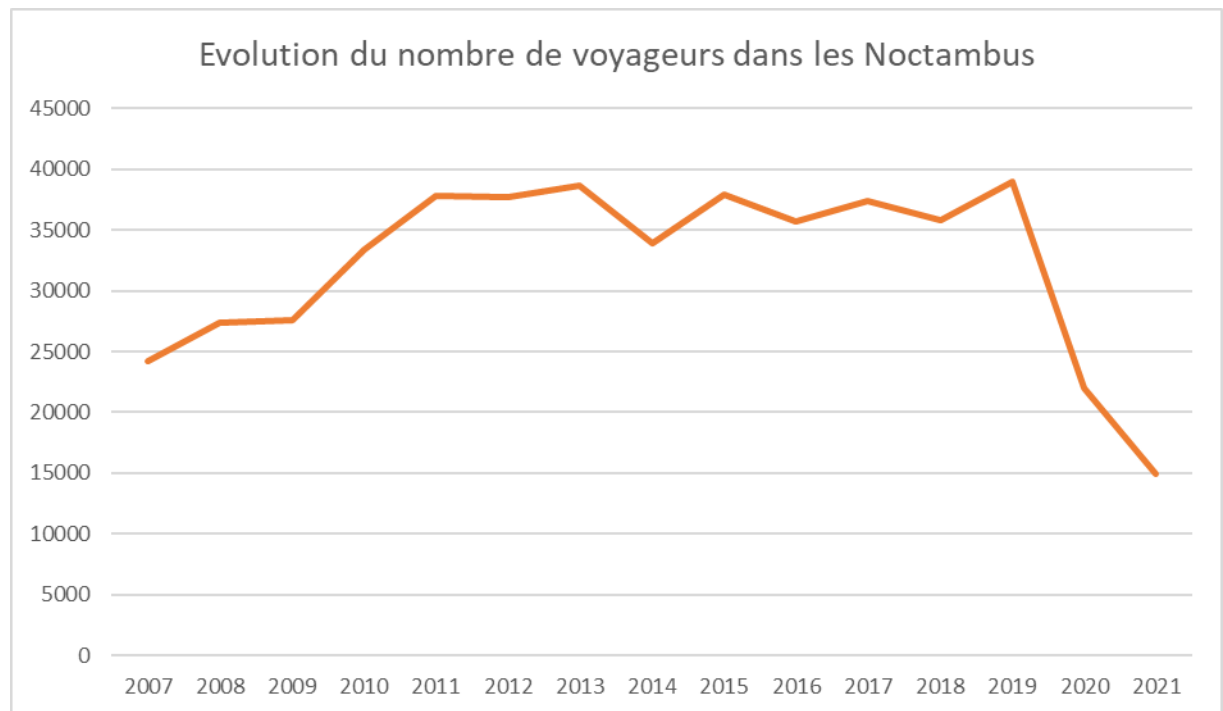
sam., 17.12.2022. Départ 22:00. [Modifier](#)

Mode d'affichage standard ▾

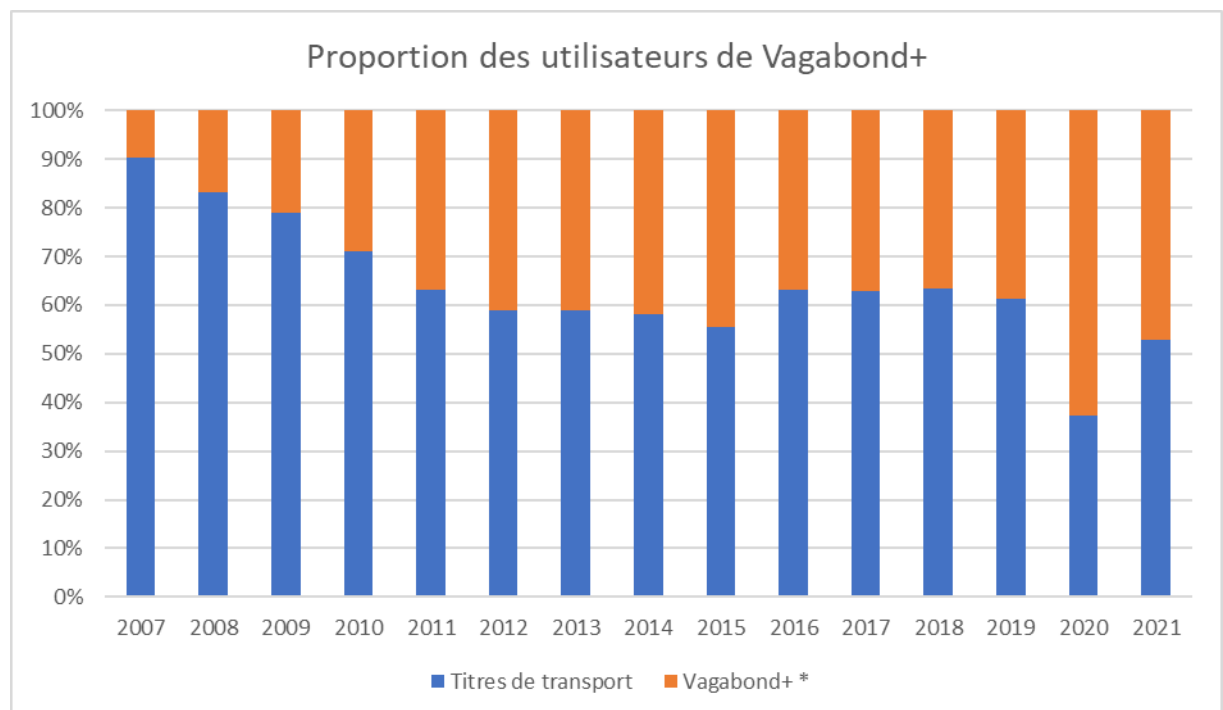
	Durée	Changer	Occupation
sam., 17.12.2022			
 IC 5 Direction Olten 22:15 ●————●————●————● 01:36	3 h 21 min	2	1. 👤👤 2. 👤👤
 IC Direction Delémont 23:15 ●————●————●————● 02:51	3 h 36 min	2	1. 👤👤 2. 👤👤
dim., 18.12.2022			
 IC 5 Direction Biel/Bienne 00:15 ●————●————●————● 03:51	3 h 36 min	3	1. 👤👤 2. 👤👤

- A l'avenir, nous voulons élargir notre promotion pour encourager les personnes de plus de 30 ans à utiliser les Noctambus.
- En raison de la suspension des courses durant 26 week-ends en 2021, soit de début janvier à fin juin, les statistiques 2021 ne permettent pas d'effectuer des comparaisons pertinentes avec les années précédentes. De plus, il faut se souvenir que les grandes manifestations ont été annulées. En lisant ces statistiques, il faut garder à l'esprit que les bus ont circulé durant 50 % des week-ends

En 2021, nous avons transporté 14'910 passagers, soit une diminution de 30% par rapport à 2020, diminution de 7'065 passagers. Cette diminution est le résultat des restrictions de sortie liées au covid.



En 2021, 47.2% des voyageurs avaient un abonnement Vagabond+ contre 62.7% en 2020. Vu la suspension des courses ces chiffres sont peu parlants, mais la proportion se rapproche des années avant covid.

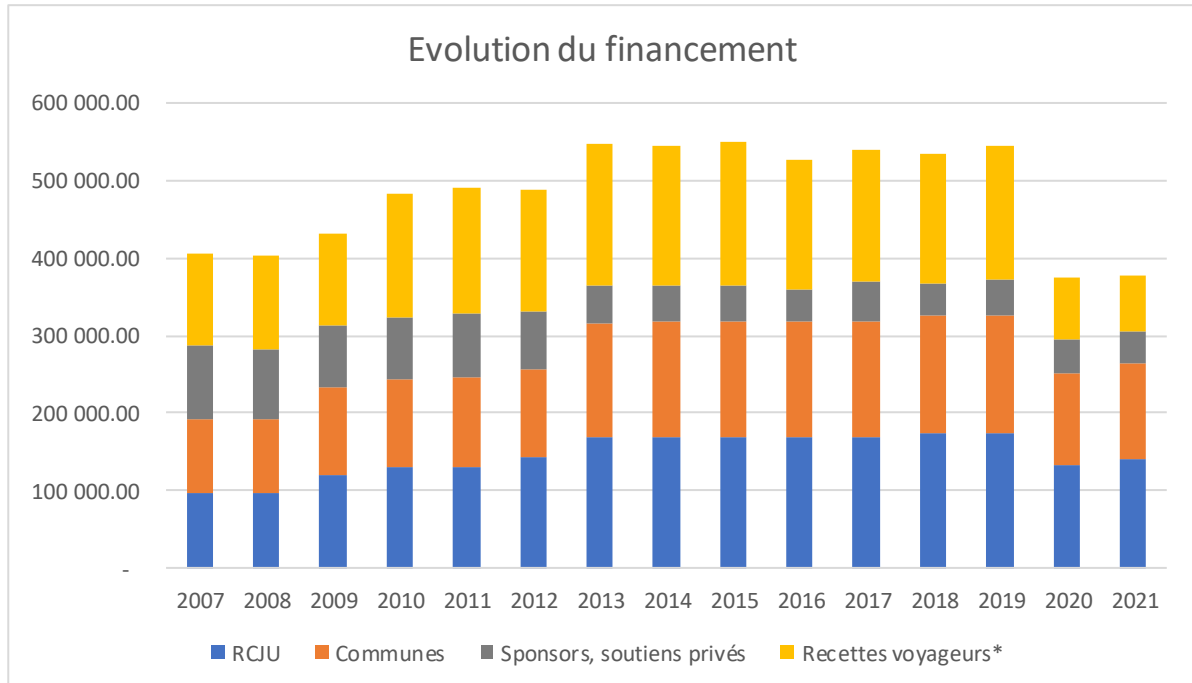


La billetterie Vagabond+ n'est plus possible à partir de 2022

Le financement du Noctambus en 2021, se présentait comme suit :

Participation du canton du Jura	141'500.-	35%
Participation des communes	122'302.-	31%
Sponsors et membres soutiens	41'210.-	12%
Billetterie	71'597.-	22%

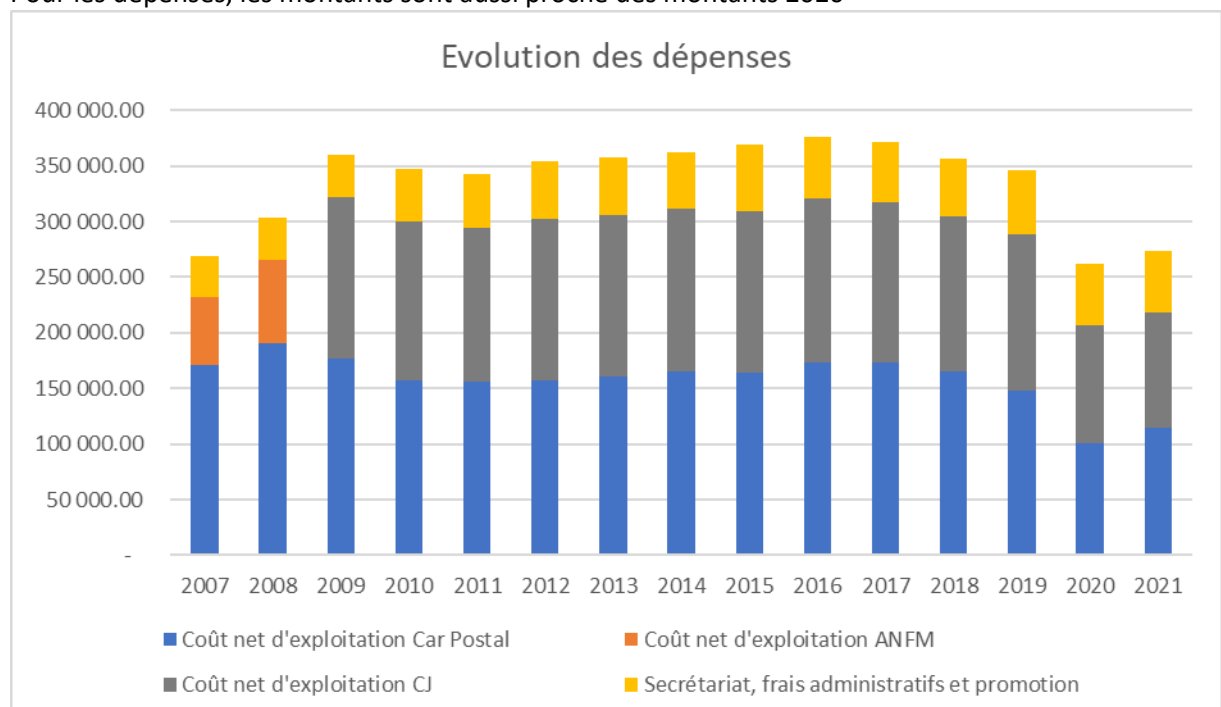
Ces montants sont sensiblement identiques à 2020



L'évolution des dépenses 2021 était la suivante :

CarPostal	114'674.-	42%
CJ	104'439.-	38%
Secrétariat, frais administratifs et promotion	54'617.-	21%

Pour les dépenses, les montants sont aussi proche des montants 2020



Le président termine son rapport en remerciant vivement Gérald Marchand et Fabienne Donzé pour leur travail et leur aide et gentillesse ainsi que tous les membres du comité pour leur dévouement à notre Association.

5. Comptes 2021

a) Présentation des comptes

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des comptes 2021. Le total des produits se monte à SFR. 306'117.45 et le total des charges à SFR. 304'055.35 qui donne comme résultat pour l'année 2021 un bénéfice de SFR. 2'062.10.

La fortune nette de l'association est de SFR. 82'755.67 au 31 décembre 2021. Une réserve économique de SFR. 93'000.00, une réserve pour course spéciale de SFR. 4'650.00 et une réserve de SFR. 4'000.00 pour marketing et promotion complètent les fonds propres de l'association.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence des vérificateurs, Steve Raffl et Raphaël Schneider, Maryvonne Pic Jeandupeux donne connaissance de leur rapport à l'assemblée.

c) Approbation des comptes

L'assemblée approuve à l'unanimité ces comptes 2021 et en donne décharge au comité.

6. Présentation de l'horaire 2022

Gérald fait savoir que les horaires sont mis en place pour deux ans, soit 2022-2023.

Pour 2023, quelques petites adaptations ont été possibles, soit :

Horaire 2023 – ligne Delémont → Moutier (nouveaux arrêts soulignés)

Delmont, gare 2h08

Courrendlin

Rebeuvelier, 2h28 (seulement descendre)

Roches

Moutier, gare 2h27

Moutier, Aux Laives 2h32

L'arrêt aux Laives permettra de transporter les personnes sortant à l'Indus et correspondant avec le Moonliner dans les mêmes heures.

Horaire 2023 – Ligne Saignelégier → La Courtine (nouveau passage souligné)

Saignelégier, gare 2h08 / 3h13

Les Reussilles, gare 2h24 / 3h24

Les Genevez

Lajoux

Saulcy

En passant par Les Reussilles, cela permettra la correspondance avec la ligne de Tramelan

Gérard Rais demande s'il ne serait pas possible de sortir à nouveau les horaires papiers, il est content de voyager avec l'indicateur officiel qu'il commande directement pour lui. Il n'utilise pas de Natel.

Il lui est répondu que pour l'instant, cela n'était pas envisagé. Les horaires sont aussi sur tous les arrêts de bus.

7. Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)

Aucune proposition des membres nous étant parvenue, nous passons au point suivant.

8. Budget 2023

Fabienne donne connaissance du budget 2023 avec un total de produits de Fr. 86'200.00 et un total de charges de SFR 85'800.00. Un petit bénéfice de Fr. 400.00 est donc inscrite au budget.

Le président renseigne l'assemblée qu'un groupe de quatre personnes se réunira l'année prochaine pour promouvoir les Noctambus auprès de la population, autant auprès des jeunes que de leurs parents. Le but est de faire savoir à toutes les personnes que les bus peuvent se prendre afin d'éviter les accidents, que l'on boive un verre ou que nous sommes simplement fatigués.

Jean-Marc Comment demande si nous ne pourrions pas remplacer Nez Rouge.

Le président lui répond que nous envisageons une complémentarité mais que nos deux associations, qui poursuivent le but de la rentrée en toute sécurité, ne sont pas tout à fait identiques. Nez Rouge, ne transporte pas de personne n'ayant pas de voiture à ramener. Et le Noctambus ne circule pas la semaine, excepté le 31 décembre.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

9. Fixation des cotisations

Le président présente la fixation des cotisations sans changement pour 2023, soit :

- Membres individuels SFR. 25.00
- Membres couples SFR. 40.00
- Membres collectifs SFR. 100.00
- Communes 8 centimes par course et habitant avec un plafond à 35 centimes par habitant

Toutes les personnes présentes acceptent ces tarifications.

10. Membres soutiens : admissions, démissions

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des membres soutiens du Noctambus.

55 communes sont membres de l'association.

La commune de Moutier est membre soutien pour l'instant et sera membre commune dès 2022, et la commune de Roches est d'accord d'adhérer à l'Association dès 2022 également

95 membres individuels, en diminution de 16 par rapport à l'année précédente.

109 membres couples, en diminution de 18 par rapport à l'année précédente.

50 membres collectifs, en diminution de 11 par rapport à l'année précédente.

Nous sommes toujours à la recherche de membres soutiens, merci d'en parler autour de vous et n'hésitez pas à contacter notre secrétariat info@noctambus-jura.ch qui vous renseignera volontiers.

11. Divers

Gérard Rais demande si l'horaire sera diffusé dans les journaux.

Le président lui répond que la cellule de promotion de quatre personnes planchera sur la meilleure méthode de diffusé nos horaires. Journaux, radio, bistrots,....

Jean-Marc Comment suggère les journaux des communes qui sont gratuits et que les gens lisent volontiers.

Plus personne ne demandant la parole, Patrick Cerf remercie toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre pour la bonne marche des rentrées nocturnes, tout particulièrement les chauffeurs qui n'ont pas toujours la tâche facile.

Personne ne demandant encore la parole, Patrick remercie les personnes présent et invite les participants à une petite collation pour terminer cette assemblée dans la convivialité.

L'assemblée se termine à 19h34.

Les Breuleux, le 1^{er} décembre 2022/Fabienne Donzé-Boillat